

Rapport public Parcoursup session 2025

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique -

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 2%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	267	238	238	47

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	171	151	151	31	66 %
			Masculin	96	87	87	16	34 %
			Total	267	238	238	47	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	21	13	13	3	6,5 %
				AB	76	63	63	18	39,1 %
				B	115	111	111	18	39,1 %
				TB	49	48	48	7	15,2 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	262	236	236	46	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	3	1	1	1	100 %
				Total	3	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	239	215	215	46	97,9 %
			En réorientation	22	18	18	1	2,1 %
			Non scolarisés	3	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	267	238	238	47	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	128	119	119	28
			Autres doublettes	133	117	117	18
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Droit / Science politique - (32207)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	49 %	50,4 %	50,4 %	60,9 %
		Autres doublettes	51 %	49,6 %	49,6 %	39,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau disciplinaire	Notes de l'élève et moyennes de classe générales et dans les disciplines associées (Lettres, histoire-géographie, philosophie, économie,...)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expressions écrite et orale	Notes de l'élève en Lettres et langues. Appréciation des enseignants	Très important
Savoir-être	Rigueur, curiosité, régularité	Aptitude à gérer une charge de travail conséquente (niveau des notes), goût pour l'actualité (appréciation des enseignants et fiche avenir)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Conduite de projet	Capacité à exprimer clairement un projet de formation, motivation pour un séjour à l'étranger	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement ou investissement personnel dans des activités extra-scolaires ou citoyennes	engagement associatif, secourisme, réserve civile et militaire, participation à des événements mémoriels	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des observations négatives d'ordre disciplinaire figurant sur les bulletins scolaires

Un manque de congruence entre la formation scolaire initiale et la formation universitaire visée

Des notes insuffisantes dans une ou plusieurs EDS spécifiques

Une motivation incertaine

Un niveau insuffisant en anglais

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Deux critères de classement ont été utilisés : le niveau académique des candidats (A), ainsi que les compétences motivationnelles (B).

A. Le niveau académique des candidats

Celui-ci a été étudié tout d'abord à partir de la filière d'origine du candidat en considérant trois groupes : les candidats issus des filières générales. Les candidats ayant déjà réalisé une formation dans l'enseignement supérieur et se réorientant. Le niveau académique est ensuite analysé à partir d'un échantillon de notes ou indicateurs dépendant de la filière d'origine du candidat (cf. II.B). Dans tous les cas, ces indicateurs visent à rendre compte du niveau de compétences du candidat dans les matières générales et tout particulièrement en français et histoire-géographie, et le cas échéant le choix de la spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques. Le niveau d'anglais est également déterminant pour les étudiants amenés à partir à l'étranger au semestre 4.

B. Les compétences motivationnelles

Celles-ci sont objectivées par deux éléments : les appréciations trimestrielles et/ou semestrielles des enseignants lors de la scolarité de 1ère et de Terminale (a), la lettre de motivation (b) et l'entretien individuel (c).

a. Les appréciations trimestrielles Les items renseignés par le conseil de classe sur la personnalité et la qualité du travail du candidat peuvent tout à la fois constituer : Un critère d'exclusion du candidat, et ce, indépendamment de son niveau universitaire. Un critère d'admission du candidat, malgré la justesse de son niveau universitaire. Un critère de départage entre deux candidats, dont les niveaux universitaires seraient considérés équivalents.

b. La lettre de motivation : sur la forme, la lettre de motivation doit impérativement refléter les capacités rédactionnelles du candidat. Sur le fond, la lettre doit expressément faire ressortir une bonne connaissance de l'établissement, du contenu d'enseignement de la filière visée ainsi qu'une formulation claire du projet de formation, notamment pour les étudiants en réorientation.

c. L'entretien de motivation : préalable indispensable au classement des candidats,

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous attirons l'attention sur le fait que les candidats venant de filières technologiques (particulièrement STMG) ainsi que les candidats en réorientation après une première expérience de l'enseignement supérieur doivent faire preuve d'une grande motivation compte-tenu soit de l'abandon du projet initial, soit du rythme soutenu imposé par la formation. Nous indiquons que le fait que le candidat ne sache pas encore quelle profession il souhaite exercer, ou soit hésitant à ce sujet, ne constitue pas un obstacle. (Il arrive d'ailleurs que les étudiants changent de projet et donc de parcours en cours de cursus.) Nous rappelons enfin que la filière de Droit-Science politique est une filière sélective et que l'un des critères principaux est la réalisation d'un entretien individuel avec les responsables des deux départements. La sélection des candidats résulte d'une décision conjointe.

Signature : Eric GHERARDI,

Président de l'établissement ICES - Institut Catholique de Vendée

Signature :

Eric GHERARDI,

Président de l'établissement ICES - Institut
Catholique de Vendée